

Annexe introductive



**Spécialité**  
**Monteur en installations sanitaires**  
**de certificat d'aptitude**  
**professionnelle**

## SOMMAIRE

|  |      |
|--|------|
| <b><u>Tableau synthétique</u></b> - Activités - Blocs de compétences – Unités    | p 3  |
| <b>ANNEXE I</b> <b>Référentiels du diplôme</b>                                   |      |
| Ia - <u>Référentiel des activités professionnelles</u>                           | p 5  |
| Ib - <u>Référentiel de certification</u>   | p 23 |
| Ic – <u>Lexique</u>  | p 50 |
| <b>ANNEXE II</b> <b><u>Période de formation en milieu professionnel</u></b>      | p 51 |
| <b>ANNEXE III</b> <b>Modalités de certification</b>                              |      |
| IIIa - <u>Unités constitutives du diplôme</u>                                    | p 53 |
| IIIb - <u>Règlement d'examen</u>   | p 55 |
| <b>ANNEXE IV</b> <b><u>Définition des épreuves</u></b>                           | p 56 |
| <b>ANNEXE V</b> <b><u>Tableau de correspondance entre épreuves ou unités</u></b> | p 62 |

**Tableau synthétique - Activités - Blocs de compétences - Unités**

| Activités                          | Blocs de compétences  | Unités professionnelles                                      |
|------------------------------------|---|--|
| <b>COMMUNICATION PRÉPARATION</b>   | <b>Bloc 1 : Étude et préparation d'une intervention</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter et transmettre des documents</li> <li>- Décoder un dossier technique d'installation sanitaire</li> <li>- Choisir les matériels et les outillages</li> </ul>  | <b>UP1</b><br><b>Étude et préparation d'une intervention</b> |
| <b>RÉALISATION</b>                 | <b>Bloc 2 : Réalisation d'un ouvrage courant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation</li> <li>- Organiser son intervention</li> <li>- Sécuriser son intervention</li> <li>- Réceptionner les approvisionnements</li> <li>- Équiper les appareils</li> <li>- Implanter l'installation sanitaire</li> <li>- Installer les supports et les appareils</li> <li>- Assembler et raccorder les réseaux</li> <li>- Contrôler le travail réalisé</li> </ul> | <b>UP2</b><br><b>Réalisation d'un ouvrage courant</b>        |
| <b>MISE EN SERVICE MAINTENANCE</b> | <b>Bloc 3 : Réalisation de travaux spécifiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Échanger et rendre compte oralement</li> <li>- Réaliser une mise en service</li> <li>- Appliquer une procédure de maintenance préventive</li> <li>- Effectuer une opération de maintenance corrective</li> </ul>  | <b>UP3</b><br><b>Réalisation de travaux spécifiques</b>      |

| Activités | Blocs de compétences   | Unités générales  |
|-----------|--|---|
|           | <b>Français</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer</li> <li>- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire</li> <li>- Devenir un lecteur compétent et critique</li> <li>- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.</li> </ul> <b>Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures</li> <li>- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace</li> <li>- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés</li> <li>- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien</li> </ul> | <b>UG1</b><br><b>Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</b> |
|           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher, extraire et organiser l'information.</li> <li>- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.</li> <li>- Expérimenter.</li> <li>- Critiquer un résultat, argumenter.</li> <li>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</li> </ul>   | <b>UG2</b><br><b>Mathématiques-Sciences physiques et chimiques</b>                  |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  | <p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une performance motrice maximale</li> <li>- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</li> <li>- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</li> <li>- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</li> <li>- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</li> </ul> | <p style="text-align: center;"><b>UG3</b><br/><b>Éducation physique et sportive</b></p>       |
|  | <p>Compétences de niveau A2 du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'exprimer oralement en continu</li> <li>- Interagir en langue étrangère</li> <li>- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</li> </ul>   | <p style="text-align: center;"><b>UG4</b><br/><b>Langue vivante obligatoire : anglais</b></p> |

# **RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

## **CONTEXTE PROFESSIONNEL**

### **A - Domaines d'intervention**

Le titulaire de la spécialité monteur en installations sanitaires (MIS) de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation. Il intervient indifféremment sur :

- Les bâtiments du secteur résidentiel (habitat individuel et petit collectif)
- Les bâtiments du secteur tertiaire, des services et de loisirs
- Les bâtiments industriels, agricoles ou commerciaux

Il intervient aussi tout au long de la durée de vie du bâtiment, ce qui lui impose une connaissance des principes de construction ainsi que des phases de préparation, de réalisation des travaux du bâtiment.

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de la spécialité monteur en installations sanitaires de CAP contribue au respect des exigences réglementaires (énergétiques, environnementales, sécurité...). Il conduit couramment ses opérations sur site en co-activité avec les autres corps de métiers.

Les activités confiées au titulaire de la spécialité de monteur en installations sanitaires du CAP sont impactées par les enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique.

### **B - Conditions générales d'exercice du métier**

#### **Situation d'exercice**

Le titulaire de la spécialité monteur en installations sanitaires de CAP exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement, dans tous types d'entreprises. Il réalise son travail d'après des consignes d'exécution orales et écrites transmises par sa hiérarchie.

Il communique avec son environnement professionnel (utilisateur, hiérarchie, équipe, autres intervenants...) et peut être amené à utiliser des documents techniques rédigés en langue vivante étrangère, principalement l'anglais.

Pour toutes les activités professionnelles dont il a la charge, le titulaire de la spécialité monteur en installations sanitaires de CAP effectue, en coordination avec les autres corps de métiers, les activités de préparation et de réalisation du travail qui lui sont confiées. Il contrôle ses tâches et interventions et rend compte à sa hiérarchie. Il effectue la mise en service de l'installation réalisée ainsi que des opérations simples de maintenance préventive et corrective.

Il intervient sur des chantiers et sites variés et de différentes importances, qui peuvent nécessiter un ou plusieurs déplacements à la journée ou à la semaine selon l'éloignement.

Les activités intègrent le développement d'attitudes professionnelles telles que la rigueur et la précision, l'esprit d'équipe, la curiosité et l'écoute.

#### **Autonomie**

Le titulaire de la spécialité monteur en installations sanitaires de CAP fait preuve d'autonomie dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées, dans la limite des instructions de sa hiérarchie. Il applique les modes opératoires donnés. Il choisit les outils adaptés et utilise les moyens d'exécution mis à sa disposition pour garantir la qualité de sa réalisation et le respect du délai donné.

#### **Responsabilité**

Sur les sites d'interventions, il respecte les mesures relatives à la Qualité, la Sécurité et à l'Environnement (QSE) et applique les mesures de prévention des risques professionnels prévues. Il doit identifier les dangers non prévus, alerter et appliquer les consignes de sa hiérarchie.

Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés au regard du cahier des charges fourni, des exigences réglementaires, sécuritaires, normatives, environnementales et esthétiques.

### **C - Perspectives d'évolution dans l'emploi**

#### **Positionnement**

Le titulaire de la spécialité monteur en installations sanitaires de CAP atteste d'un premier niveau de compétences professionnelles qui va lui permettre d'accéder à un emploi d'ouvrier professionnel.

#### **Poursuite de formation**

Il peut poursuivre sa formation initiale en s'engageant dans la préparation d'une certification complémentaire ou d'un diplôme de niveau supérieur. Il peut aussi, accéder à des niveaux de qualification plus élevés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire de la spécialité de monteur en installations sanitaires du CAP est pleinement opérationnel.

#### **Évolution dans l'emploi**

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes et de la structure de l'entreprise, le titulaire de la spécialité de monteur en installations sanitaires du CAP peut évoluer vers la fonction de chef d'équipe. Il peut, à moyen terme, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

### **D –Installations et équipements caractéristiques**

Le titulaire de la spécialité de monteur en installations sanitaires du CAP effectue les tâches professionnelles définies ci-après, dans la limite des niveaux d'implication correspondants, sur des installations et équipements caractéristiques du métier listés ci-dessous :

#### **Installations sanitaires :**

Systèmes d'une installation sanitaire

- Chauffe-eau thermodynamique en habitat individuel
- Chauffe-eau solaire individuel
- Chauffe-eau électrique
- Appareil de production instantanée gaz et électrique
- Ballon réchauffeur, échangeur à plaques
- Suppresseur, système de relevage
- Traitement de l'eau (adoucisseur, filtres...)
- Récupérateur de chaleur : sur les eaux grises....
- Récupération d'eau de pluie

Réseaux de distribution fluidique :

- Eau froide sanitaire, eau de pluie, eau chaude sanitaire, gaz, air comprimé, RIA
- En cuivre, multicouche, PER, polyéthylène, acier galvanisé, acier inoxydable, PVC pression
- Bouclage ECS

Appareils sanitaires et leurs équipements :

- Appareils à usage domestique, collectif
- Appareils adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Balnéothérapie, SPA

Réseaux d'évacuation et d'assainissement collectif et individuel :

- Eaux grises, eaux noires, eaux pluviales
- Matériaux : fonte, PVC à joint, PVC à coller ...

#### **Installations aérauliques :**

- Ventilation naturelle, ventilation mécanique simple flux et double flux en habitat individuel

## TABLEAU DES ACTIVITÉS ET DES TÂCHES PROFESSIONNELLES

| ACTIVITÉS                                    | TÂCHES  | Niveau d'implication |   |   |
|--|---|----------------------|---|---|
|  |   | 1                    | 2 | 3 |
| COMMUNICATION                                | T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention                     |                      | X |   |
|  | T2 : Communiquer avec l'utilisateur de l'installation                                   |                      | X |   |
|  | T3 : Communiquer avec les différents intervenants                                       |                      | X |   |
|  | T4 : Renseigner et transmettre des documents d'intervention                             |                      |   | X |
| PRÉPARATION                                  | T5 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable                |                      | X |   |
|  | T6 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages                               |                      | X |   |
|  | T7 : Établir les éléments de la commande liée à son intervention                        |                      |   | X |
| RÉALISATION                                  | T8 : Réceptionner et vérifier une livraison   |                      |   | X |
|  | T9 : Équiper les appareils d'une installation sanitaire                                 |                      |   | X |
|  | T10 : Implanter et fixer les appareils et leurs accessoires                             |                      |   | X |
|  | T11 : Implanter et fixer les supports des réseaux                                       |                      |   | X |
|  | T12 : Façonner, poser et raccorder les réseaux, raccorder les appareils                 |                      |   | X |
|  | T13 : Utiliser les moyens de prévention adaptés à la situation                          |                      |   | X |
| CONTRÔLE,<br>MISE EN SERVICE,<br>MAINTENANCE | T14 : Vérifier la conformité du travail réalisé   |                      | X |   |
|  | T15 : Mettre en pression, contrôler et purger les circuits d'une installation sanitaire |                      | X |   |
|  | T16 : Mettre en service et régler une installation sanitaire                            |                      | X |   |
|  | T17 : Mettre en œuvre une procédure de maintenance préventive                           |                      | X |   |
|  | T18 : Réaliser une action de maintenance corrective                                     |                      | X |   |

Niveau d'implication : Pour chacune des tâches issues des activités de référence, le titulaire de la spécialité monteur en installations sanitaires de CAP est impliqué à différents niveaux définis ci-dessous :

| Niveau | Définition du niveau d'implication  |
|--------|---|
| 1      | <b>Connaissances et savoir-faire minimaux</b> : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe. |
| 2      | <b>Connaissances et savoir-faire partiels</b> : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.              |
| 3      | <b>Connaissances et savoir-faire approfondis</b> : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.                        |

**FICHES DE DÉTAIL DES TÂCHES PROFESSIONNELLES**

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A1</b>   | <b>COMMUNICATION</b>  |
| <b>Tâche<br/>T1</b>  | <b>T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>2</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossier technique de l'installation, fiches techniques et notices des matériels</li> <li>▪ PPSPS et extraits du CCTP, ...</li> <li>▪ Schémas de principe et d'implantation, croquis, quantitatifs, plannings (TCE, main d'œuvre...)</li> <li>▪ Ressources internes (procédures, normes et textes réglementaires à appliquer, fiches d'utilisation des produits chimiques, ...)</li> <li>▪ Fiches de suivi, bons de livraison, fiches d'autocontrôle</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Seul ou avec son responsable, à l'entreprise ou sur site</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les informations caractérisant l'intervention sont recueillies</li> <li>▪ Les ressources sont utilisées à bon escient</li> <li>▪ L'utilisation des outils numériques est effective</li> </ul>  |   |



|   |   |
|---|---|
| <b>Activité A1</b>  | <b>COMMUNICATION</b>  |
| <b>Tâche T2</b>   | <b>T2 : Communiquer avec l'utilisateur de l'installation</b><br><br>Niveau d'implication : <b>2</b> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Documents internes de suivi de l'intervention (fiche d'intervention, fiche qualité, ...)</li> <li>▪ Documents de réalisation de l'intervention (plans, croquis, schémas...)</li> <li>▪ Fiche technique des matériaux et appareils</li> <li>▪ Supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur le site d'intervention, seul ou avec son responsable</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le registre de langage est adapté à l'interlocuteur</li> <li>▪ Le déroulement de l'intervention est expliqué clairement</li> <li>▪ Les informations relatives à l'intervention sont transmises (habitat individuel, collectif...)</li> <li>▪ Les fonctionnalités de base des équipements sont présentées au client ou à l'utilisateur</li> </ul>  |   |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A1</b>   | <b>COMMUNICATION</b>  |
| <b>Tâche T3</b>  | <b>T3 : Communiquer avec les différents intervenants</b><br><br>Niveau d'implication : <b>2</b> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Documents internes de suivi de l'intervention (fiche d'intervention, fiche qualité, BL, ...)</li> <li>▪ Documents de réalisation du projet (plans, croquis, schémas...)</li> <li>▪ Fiche technique des matériaux et appareils</li> <li>▪ Bordereau, trame, fiche d'entreprise</li> <li>▪ Supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Au sein de l'entreprise, chez un fournisseur et sur site d'intervention</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les échanges avec les intervenants sont clairs, argumentés et concis</li> <li>▪ Le vocabulaire et la terminologie sont adaptés à la situation et à l'interlocuteur</li> <li>▪ La posture est professionnelle</li> <li>▪ Le déroulement de l'intervention est expliqué aux intervenants en co-activité</li> </ul>   |   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Activité A1</b>  | <b>COMMUNICATION</b>  |
| <b>Tâche<br/>T4</b>   | <b>T4 : Renseigner et transmettre des documents d'intervention</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>3</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Documents internes de suivi de l'intervention (fiche d'intervention, bon de livraison, rapport journalier...)</li> <li>▪ Documents de réalisation de l'intervention (plans, croquis, schémas...)</li> <li>▪ Fiche technique des matériaux et appareils</li> <li>▪ Bordereau, trame, fiche d'entreprise</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p style="padding-left: 40px;">Au sein de l'entreprise, chez un fournisseur et sur le site d'intervention</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les consignes sont comprises et appliquées</li> <li>▪ Les informations sont transmises, complètes, exactes et exploitables</li> </ul>   |   |

| Activité A2  | PRÉPARATION  |
|--|--|
| <b>Tâche<br/>T5</b>  | <b>T5 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable</b><br><br>Niveau d'implication :2 |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossier technique de l'installation sanitaire, fiches techniques et notices des matériels</li> <li>▪ PPSPS et extraits du CCTP, ....</li> <li>▪ Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bon de commande, bon de livraison, planning d'intervention</li> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Matériels et outillages disponibles</li> <li>▪ Conditions d'utilisation des matériels et outillages</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Seul ou avec son responsable, à l'entreprise</p> |  |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La co-activité est prise en compte</li> <li>▪ Le principe 3RVE est appliqué</li> <li>▪ L'intervention est organisée méthodiquement</li> </ul>  |  |

| Activité A2   | PRÉPARATION  |
|---|--|
| <b>Tâche<br/>T6</b>   | <b>T6 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages</b><br><br>Niveau d'implication : 2 |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossier technique de l'installation sanitaire, fiches techniques et notices des matériels</li> <li>▪ PPSPS et extraits du CCTP</li> <li>▪ Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bon de commande, bon de livraison, planning d'intervention</li> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Stock disponible au magasin</li> <li>▪ Matériels et outillages disponibles</li> <li>▪ Conditions d'utilisation des matériels et outillages</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Seul ou avec son responsable, à l'entreprise</p> |  |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le choix des matériels et outillages est adapté à l'intervention</li> <li>▪ L'état des matériels et outillages est vérifié</li> </ul>   |  |

|   |  |
|---|--|
| <b>Activité A2</b>  | <b>PRÉPARATION</b>   |
| <b>Tâche<br/>T7</b>   | <p><b>T7 : Établir les éléments de la commande liée à son intervention</b></p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>2</b></p> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossier technique de l'installation sanitaire, fiches techniques et notices des matériels</li> <li>▪ Extraits du CCTP</li> <li>▪ Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, modes opératoires, planning d'intervention</li> <li>▪ Consignes orales et écrites</li> <li>▪ Stock disponible au magasin</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Seul ou avec son responsable, à l'entreprise</p> |  |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La nature des fournitures et matériaux est identifiée</li> <li>▪ La quantité des fournitures et matériaux est déterminée</li> <li>▪ Le document établi est complet exact et exploitable</li> </ul>  |  |

| Activité A3   | RÉALISATION   |
|---|---|
| <b>Tâche<br/>T8</b>   | <b>T8 : Réceptionner et vérifier une livraison</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>3</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossier technique de l'installation sanitaire, fiches techniques et notices des matériels</li> <li>▪ PPSPS et extraits du CCTP</li> <li>▪ Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, quantitatif, planning d'intervention</li> <li>▪ Bon de commande, bon de livraison</li> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b><br/>Chez le fournisseur, à l'entreprise ou sur le site d'intervention</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La conformité de la livraison est vérifiée qualitativement et quantitativement</li> <li>▪ L'état des fournitures est contrôlé et les réserves sont posées</li> </ul>  |   |

| Activité A3  | RÉALISATION   |
|--|---|
| <b>Tâche<br/>T9</b>  | <b>T9 : Équiper les appareils d'une installation sanitaire</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>3</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orale et écrite de sa hiérarchie</li> <li>▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes</li> <li>▪ Documents de réalisation de l'installation sanitaire (plans, croquis, schémas, extraits descriptifs...)</li> <li>▪ Fiche technique des matériaux et appareils, notices de montage...</li> <li>▪ Supports numériques</li> <li>▪ Outillage, matériels, consommables</li> <li>▪ Aide à la manutention</li> <li>▪ Équipement de protection individuelle (EPI)</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b><br/>Sur le site d'intervention</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les équipements et accessoires sont montés dans le respect des prescriptions techniques et réglementaires</li> <li>▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint</li> <li>▪ Les appareils équipés sont protégés et entreposés en sécurité</li> </ul>   |   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Activité A3</b>  | <b>RÉALISATION</b>  |
| <b>Tâche<br/>T10</b>  | <b>T10 : Implanter et fixer les appareils et leurs accessoires</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>3</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orale et écrite de sa hiérarchie</li> <li>▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes</li> <li>▪ Documents de réalisation de l'installation sanitaire (plans, croquis, schémas, extraits descriptifs...)</li> <li>▪ Fiche technique des matériaux et appareils, notices de montage...</li> <li>▪ Supports numériques</li> <li>▪ Outillage, matériels, consommables</li> <li>▪ Aide à la manutention</li> <li>▪ Équipements de protection individuelle (EPI)</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur le site d'intervention, en co-activité avec les autres corps d'état</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'implantation des appareils et accessoires est conforme aux consignes de sa hiérarchie et aux prescriptions techniques et réglementaires</li> <li>▪ Les fixations sont adaptées à la nature de la paroi, aux charges et aux prescriptions du fabricant</li> <li>▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint</li> </ul>   |   |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A3</b>   | <b>RÉALISATION</b>  |
| <b>Tâche<br/>T11</b>   | <b>T11 : Implanter et fixer les supports des réseaux</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>3</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orale et écrite de sa hiérarchie</li> <li>▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes</li> <li>▪ Documents de réalisation de l'installation sanitaire (plans, croquis, schémas, extraits descriptifs...)</li> <li>▪ Fiche technique des matériaux et appareils, notices de montage...</li> <li>▪ Supports numériques</li> <li>▪ Outillage, matériels, consommables</li> <li>▪ Équipements de protection individuelle (EPI)</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur le site d'intervention, en co-activité avec les autres corps d'état</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'implantation et la fixation des supports sont conformes aux consignes de sa hiérarchie et aux prescriptions techniques et réglementaires</li> <li>▪ Les fixations sont adaptées à la nature de la paroi, aux charges, aux contraintes de l'installation et aux prescriptions techniques</li> <li>▪ Les traversées de parois respectent les règles techniques et la performance énergétique attendue</li> <li>▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint</li> </ul>  |   |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A3</b>   | <b>RÉALISATION</b>  |
| <b>Tâche<br/>T12</b>   | <b>T12 : Façonner, poser et raccorder les réseaux, raccorder les appareils</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>3</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orale et écrite de sa hiérarchie</li> <li>▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes</li> <li>▪ Documents de réalisation de l'installation sanitaire (plans, croquis, schémas, extraits descriptifs...)</li> <li>▪ Fiche technique des matériaux et appareils, notices de montage...</li> <li>▪ Supports numériques</li> <li>▪ Outillage, matériels, consommables</li> <li>▪ Équipements de protection individuelle (EPI)</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur le site d'intervention, en co-activité avec les autres corps d'état</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les réseaux sont façonnés, posés et raccordés conformément aux consignes de sa hiérarchie et aux prescriptions techniques et réglementaires</li> <li>▪ Les appareils sont raccordés conformément aux prescriptions techniques et réglementaires</li> <li>▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint</li> </ul>  |   |



| Activité A3  | RÉALISATION  |
|--|--|
| <b>Tâche<br/>T13</b>   | <b>T13 : Utiliser les moyens de prévention adaptés à la situation</b><br><br>Niveau d'implication : <b>3</b> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orale et écrite de sa hiérarchie</li> <li>▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes</li> <li>▪ Documents de réalisation de l'installation sanitaire (plans, croquis, schémas, extraits descriptifs...)</li> <li>▪ PPSPS, plan de prévention, diagnostic amiante</li> <li>▪ Moyens de manutention, d'équipement, de balisage et de signalisation</li> <li>▪ Habilitations et autorisations</li> <li>▪ Équipements de protection collective et individuelle (EPC et EPI)</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur le site d'intervention, en co-activité avec les autres corps d'état</p> |  |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'environnement de travail est identifié (accès, zones de stockage...)</li> <li>▪ Les risques sont identifiés</li> <li>▪ Les balisages, les accès et les circulations sont respectés</li> <li>▪ Les habilitations et autorisations administratives détenues sont conformes aux tâches confiées (risque électrique, travail en hauteur, ...)</li> <li>▪ La prévention des risques santé et sécurité est assurée</li> </ul>  |  |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A4</b>   | <b>CONTRÔLE – MISE EN SERVICE - MAINTENANCE</b>   |
| <b>Tâche<br/>T14</b>   | <b>T14 : Vérifier la conformité du travail réalisé</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>2</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Dossier technique de l'installation sanitaire, fiches techniques et notices des appareils</li> <li>▪ Extraits du CCTP</li> <li>▪ Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, modes opératoires, quantitatif, bon de commande, bon de livraison, planning d'intervention</li> <li>▪ Fiches de suivi, fiches d'autocontrôle</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Seul ou avec son responsable, sur le site de l'intervention</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les travaux réalisés sont conformes aux pièces écrites et graphiques</li> <li>▪ Les exigences réglementaires sont respectées</li> <li>▪ Les limites de prestation et les interfaces entre corps d'état sont respectées</li> <li>▪ Les non-conformités sont identifiées et reprises</li> <li>▪ Les éléments recueillis sont transmis</li> </ul>   |   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Activité A4</b>  | <b>CONTRÔLE – MISE EN SERVICE - MAINTENANCE</b>   |
| <b>Tâche<br/>T15</b>  | <b>T15 : Mettre en pression, contrôler et purger les circuits d'une installation sanitaire</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>2</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Caractéristiques techniques de l'installation sanitaire plan d'exécution, fiches techniques notices des appareils...)</li> <li>▪ Procédure qualité (mode opératoire, fiche d'autocontrôle)</li> <li>▪ Supports techniques, règlements, normes, habilitations</li> <li>▪ Équipements de protection collective et Individuelle (EPC et EPI)</li> <li>▪ Outillages, appareils de mesures</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Seul ou avec son responsable, sur le site de l'intervention</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les opérations de mise en pression et purges sont effectuées dans le respect des procédures</li> <li>▪ Les contrôles des circuits hydrauliques (étanchéité, pression, débit, filtres, mousseurs, évacuations...) sont effectués avec méthode et dans le respect des procédures</li> <li>▪ Les actions correctives sont réalisées</li> <li>▪ Les réseaux sont rincés et désinfectés</li> </ul>   |   |

|   |  |
|---|--|
| <b>Activité A4</b>  | <b>CONTRÔLE – MISE EN SERVICE - MAINTENANCE</b>  |
| <b>Tâche<br/>T16</b>  | <b>T16 : Mettre en service et régler une installation sanitaire</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>2</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Caractéristiques techniques de l'installation sanitaire (plan d'exécution, fiches techniques, notices des appareils...)</li> <li>▪ Procédure qualité (mode opératoire, fiche d'autocontrôle)</li> <li>▪ Supports techniques, règlements, normes, habilitations</li> <li>▪ Équipements de protection collective et Individuelle (EPC et EPI)</li> <li>▪ Outillages, appareils de mesures</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Seul ou avec son responsable, sur le site de l'intervention</p> |  |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les mises en service sont effectuées avec méthode et suivant les procédures</li> <li>▪ Les contrôles des circuits hydrauliques sont effectués (étanchéité, température, débit...)</li> <li>▪ Les actions correctives sont réalisées</li> <li>▪ Le réglage de l'installation sanitaire est conforme aux prescriptions</li> <li>▪ L'utilisateur est informé des conditions d'utilisation et de maintenance</li> </ul>   |  |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A4</b>   | <b>CONTRÔLE – MISE EN SERVICE - MAINTENANCE</b>   |
| <b>Tâche<br/>T17</b>   | <b>T17 : Mettre en œuvre une procédure de maintenance préventive</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>2</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Équipements de protection collective et Individuelle (EPC et EPI)</li> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Diagnostic établi</li> <li>▪ Caractéristiques techniques de l'installation sanitaire, documents de suivi</li> <li>▪ Règlements, normes, habilitations, périodicité de maintenance</li> <li>▪ Catalogues et documentations des produits, notices constructeurs, notices d'essais, notices de réglage</li> <li>▪ Mode opératoire de remplacement d'un composant,</li> <li>▪ Outillages, appareils de mesure (électrique et fluïdique)</li> <li>▪ Matériels et fournitures adaptés</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Seul ou avec son responsable, sur le site de l'intervention</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La procédure de maintenance préventive est respectée</li> <li>▪ Les mesures des caractéristiques de fonctionnement de l'installation sanitaire sont effectuées</li> <li>▪ Le composant est nettoyé ou remplacé selon le mode opératoire préconisé</li> <li>▪ Le bon fonctionnement est garanti</li> <li>▪ Les documents de suivi sont complétés</li> <li>▪ L'utilisateur est informé</li> </ul>  |   |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A4</b>   | <b>CONTRÔLE – MISE EN SERVICE - MAINTENANCE</b>   |
| <b>Tâche<br/>T18</b>   | <b>T18 : Réaliser une action de maintenance corrective</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>2</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Équipements de protection collective et Individuelle (EPC et EPI)</li> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Les caractéristiques techniques de l'installation thermique, documents de suivi</li> <li>▪ Règlements, normes, habilitations, périodicité de maintenance</li> <li>▪ Catalogues et documentations des produits, notices constructeurs, notices d'essais, notices de réglage</li> <li>▪ Mode opératoire de remplacement d'un composant</li> <li>▪ Outillages, appareils de mesure (électrique et fluidique)</li> <li>▪ Matériels et fournitures adaptés</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Seul ou avec son responsable, sur le site de l'intervention</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La recherche de panne et le diagnostic sont réalisés avec méthodologie</li> <li>▪ La procédure de maintenance corrective est respectée</li> <li>▪ Le composant est nettoyé ou remplacé selon le mode opératoire préconisé</li> <li>▪ Le bon fonctionnement est garanti</li> <li>▪ Les documents de suivi sont complétés</li> <li>▪ L'utilisateur est informé</li> </ul>  |   |

## **RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

### **COMPÉTENCES ET SAVOIRS ASSOCIÉS**

#### **Les compétences**

Le référentiel de certification de la spécialité monteur en installations sanitaires de CAP est construit à partir du référentiel des activités professionnelles.

Il décrit les compétences professionnelles terminales et les connaissances qui y sont associées. Il précise les conditions dans lesquelles celles-ci sont évaluées (les ressources, le contexte) ainsi que leurs critères d'évaluation. Il sert de base à la construction de l'évaluation du candidat, quelles que soient les modalités de celle-ci : épreuves ponctuelles, contrôle en cours de formation, validation des acquis de l'expérience. A cette fin, les compétences sont regroupées en unités constitutives du diplôme en cohérence avec les activités et tâches professionnelles.

Les compétences composant ce référentiel sont mises en relation avec les tâches professionnelles du RAP sous la forme d'un tableau croisé,

Les compétences décrites ci-après correspondent à la fois à des compétences terminales évaluables lors de la certification et également à des objectifs de formation.

Aucune chronologie dans la maîtrise des compétences n'est induite, il s'agit d'une présentation analytique.

Les compétences à mobiliser pour réaliser l'ensemble des activités et tâches du référentiel des activités professionnelles (annexe Ia) sont les suivantes :

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents
- C1.2 : Échanger et rendre compte oralement
  
- C2.1 : Décoder un dossier technique d'installation sanitaire
- C2.2 : Choisir les matériels et les outillages
- C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
  
- C3.1 : Organiser son intervention
- C3.2 : Sécuriser son intervention
- C3.3 : Réceptionner les approvisionnements
- C3.4 : Équiper les appareils
- C3.5 : Implanter l'installation sanitaire
- C3.6 : Installer les supports et les appareils
- C3.7 : Assembler et raccorder les réseaux
  
- C4.1 : Contrôler le travail réalisé
- C4.2 : Réaliser une mise en service
- C4.3 : Appliquer une procédure de maintenance préventive
- C4.4 : Effectuer une opération de maintenance corrective

#### **Les savoirs associés aux compétences**

Les savoirs, déclinés en connaissances, nécessaires à la mise en œuvre des compétences, sont regroupés en 2 pôles et doivent être abordés dans un contexte professionnel donné :

- Pôle 1 : Connaissances du monde professionnel
- Pôle 2 : Connaissances scientifiques et techniques

Les limites de connaissances attendues de ces savoirs sont graduées selon les 3 premiers niveaux d'apprentissage de type cognitif de la taxonomie de Bloom.

## CAPACITÉS GÉNÉRALES ET COMPÉTENCES

| CAPACITÉS GÉNÉRALES                                    | COMPÉTENCES |  |
|--|-------------|--|
| <b>COMMUNIQUER</b>                                     | <b>C1</b>   | C1.1 : Compléter et transmettre des documents                  |
|  |             | C1.2 : Échanger et rendre compte oralement                     |
| <b>PRÉPARER</b>  | <b>C2</b>   | C2.1 : Décoder un dossier technique d'installation sanitaire   |
|  |             | C2.2 : Choisir les matériels et les outillages                 |
|  |             | C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation |
| <b>RÉALISER</b>  | <b>C3</b>   | C3.1 : Organiser son intervention                              |
|  |             | C3.2 : Sécuriser son intervention                              |
|  |             | C3.3 : Réceptionner les approvisionnements                     |
|  |             | C3.4 : Équiper les appareils                                   |
|  |             | C3.5 : Implanter l'installation sanitaire                      |
|  |             | C3.6 : Installer les supports et les appareils                 |
|  |             | C3.7 : Assembler et raccorder les réseaux                      |
| <b>CONTRÔLER,<br/>METTRE EN SERVICE,<br/>MAINTENIR</b> | <b>C4</b>   | C4.1 : Contrôler le travail réalisé                            |
|  |             | C4.2 : Réaliser une mise en service                            |
|  |             | C4.3 : Appliquer une procédure de maintenance préventive       |
|  |             | C4.4 : Effectuer une opération de maintenance corrective       |



## MISE EN RELATION DES TÂCHES ET DES COMPÉTENCES

| Capacités   | Tâches →   |   |   |   |   |  |   |  |   |   |   |   |  |  |   |   |  |  |   |
|---|--|---|---|---|---|--|---|--|---|---|---|---|--|--|---|---|--|--|---|
|   | ↓ Compétences  | T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention | T2 : Communiquer avec l'utilisateur de l'installation | T3 : Communiquer avec les différents intervenants | T4 : Renseigner et transmettre des documents d'intervention | T5 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable | T6 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages | T7 : Établir les éléments de la commande liée à son intervention | T8 : Réceptionner et vérifier une livraison | T9 : Équiper les appareils d'une installation sanitaire | T10 : Implanter et fixer les appareils et leurs accessoires | T11 : Implanter et fixer les supports des réseaux | T12 : Façonner, poser et raccorder les réseaux ; raccorder les appareils | T13 : Utiliser les moyens de prévention adaptés à la situation | T14 : Vérifier la conformité du travail réalisé | T15 : Mettre en pression, contrôler et purger les circuits d'une installation sanitaire | T16 : Mettre en service et régler une installation sanitaire | T17 : Mettre en œuvre les procédures de maintenance préventive | T18 : Réaliser une action de maintenance corrective |
| C1<br>COMMUNIQUER                                   | C1.1 : Compléter et transmettre des documents                  | X   |   | X   | X   |  |   | X  | X   |   |   |   |  |  | X   |   |  | X  | X   |
|   | C1.2 : Échanger et rendre compte oralement                     | X   | X   | X   |   |  |   | X  | X   |   |   |   |  |  |   |   | X  | X  | X   |
| C2<br>PRÉPARER                                      | C2.1 : Décoder un dossier technique d'installation thermique   | X   |   | X   |   | X  | X   | X  | X   | X   | X   |   |  | X  |   |   | X  | X  | X   |
|   | C2.2 : Choisir les matériels et les outillages                 | X   | X   | X   | X   | X  | X   | X  |   | X   | X   | X   | X  | X  |   | X   | X  | X  | X   |
|   | C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation | X   | X   | X   | X   | X  | X   | X  |   | X   | X   | X   | X  |  |   |   |  | X  | X   |
| C3<br>RÉALISER                                      | C3.1 : Organiser son intervention                              | X   | X   | X   | X   | X  |   |  |   | X   | X   | X   | X  |  |   |   | X  | X  | X   |
|   | C3.2 : Sécuriser son intervention                              | X   | X   | X   |   | X  |   | X  |   | X   | X   | X   | X  | X  |   |   | X  | X  | X   |
|   | C3.3 : Réceptionner les approvisionnements                     | X   |   | X   | X   | X  |   |  | X   | X   |   |   |  | X  |   |   |  |  |   |
|   | C3.4 : Équiper les appareils                                   | X   |   |   |   | X  | X   |  |   | X   |   |   |  |  |   |   |  | X  | X   |
|   | C3.5 : Implanter l'installation sanitaire                      | X   | X   | X   |   | X  | X   |  |   |   | X   | X   |  |  |   |   |  |  |   |
|   | C3.6 : Installer les supports et les appareils                 | X   |   | X   |   | X  | X   |  |   |   | X   | X   |  |  |   |   |  |  |   |
|   | C3.7 : Assembler et raccorder les réseaux                      | X   |   | X   |   | X  | X   |  |   |   |   |   | X  |  |   |   |  | X  | X   |
| C4<br>CONTRÔLER,<br>METTRE EN SERVICE,<br>MAINTENIR | C4.1 : Contrôler le travail réalisé                            | X   | X   | X   | X   | X  |   |  |   | X   | X   | X   | X  |  | X   | X   | X  | X  | X   |
|   | C4.2 : Réaliser une mise en service                            | X   | X   | X   | X   | X  | X   |  |   |   |   |   |  |  | X   | X   | X  | X  | X   |
|   | C4.3 : Appliquer une procédure de maintenance préventive       | X   | X   | X   | X   | X  | X   | X  |   |   |   |   |  |  |   |   |  | X  |   |
|   | C4.4 : Effectuer une opération de maintenance corrective       | X   | X   | X   | X   | X  | X   | X  |   |   |   |   |  |  |   |   |  |  | X   |

**DESCRIPTION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES****C1 : COMMUNIQUER**

| <b>C1.1 : Compléter et transmettre des documents</b>         |   | <b>UP</b>   | <b>1</b> |
|--|---|---|----------|
|  |   | <b>BC</b>   | <b>1</b> |
| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>                  | <b>Conditions<br/>(ressources, moyens)</b>  | <b>Critères d'évaluation</b>  |          |
| Prendre connaissance d'une consigne, d'un document technique | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager   | La consigne, le document et leurs finalités sont compris et respectés (Document en français et en anglais)            |          |
| Compléter et transmettre un document technique               | Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br><br>Procédure et liste de diffusion<br><br>Outils de communication technique, y compris numériques<br><br>Lexique franco-anglais | Le document proposé est complété d'une manière claire et exhaustive<br><br>La procédure de transmission est respectée |          |

**C1 : COMMUNIQUER**

| <b>C1.2 : Échanger, rendre compte oralement</b>  |   | <b>UP</b>   | <b>3</b> |
|--|---|---|----------|
|  |   | <b>BC</b>   | <b>3</b> |
| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>  | <b>Conditions</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>  |          |
| Rendre compte oralement d'une situation professionnelle<br>- À sa hiérarchie<br>- À un partenaire professionnel<br>- À un intervenant du chantier<br>- Au client ou à l'utilisateur<br>- ... | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager<br><br>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées<br><br>Outils de communication technique, y compris numériques<br><br>Lexique franco-anglais | L'interlocuteur est écouté et compris<br><br>L'information transmise est conforme aux règles de l'entreprise<br><br>Le contenu de l'échange (champ lexical, structure...) est adapté à l'interlocuteur<br><br>Le propos est clair, précis et concis |          |

**C2 : PRÉPARER****C2.1 : Décoder un dossier technique d'installation sanitaire**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>1</b> |
| <b>BC</b> | <b>1</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>   | <b>Conditions</b>  | <b>Critères d'évaluation</b>  |
|---|--|---|
| Collecter et ordonner des informations techniques                                       | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager<br><br>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,<br>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé<br>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art<br>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,<br>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de préparation de travaux, calendrier d'intervention...)<br>- Notice technique (français ou anglais) des matériels à installer | Les données techniques nécessaires à son intervention sont identifiées<br><br>La collecte des informations nécessaires à l'intervention est complète et exploitable<br><br>Le classement des données est exploitable et respecte les règles de l'entreprise.<br><br>La terminologie anglaise est comprise et traduite<br><br>Les conditions d'intervention sur site (spécificités du chantier) sont identifiées |
| Schématiser tout ou partie d'une installation, manuellement ou avec un outil numérique  | Outils de communication technique, y compris numériques<br><br>Lexique franco-anglais  | Le schéma ou le croquis de détail permet la réalisation<br><br>Les conventions de représentation sont respectées  |
| Repérer, identifier la connectique des schémas électriques d'une installation sanitaire |  | Les éléments à raccorder, le type et la section des conducteurs sont identifiés   |

**C2 : PRÉPARER****C2.2 : Choisir les matériels et les outillages**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>1</b> |
| <b>BC</b> | <b>1</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>   | <b>Conditions</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>   |
|---|---|--|
| Identifier les matériels et outillages nécessaires à la réalisation de son intervention | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager<br><br>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,<br>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé<br>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art<br>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,<br>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de matériels et outillages, calendrier d'intervention...)<br>- Notice technique (en français ou anglais) | Les matériels et outillages choisis sont adaptés à l'intervention<br><br>Les règles et limites d'utilisation des matériels et outillages sont respectées<br><br>L'état général des matériels est vérifié |
| Inventorier les EPI adaptés à l'intervention  | Outils de communication technique, y compris numériques<br><br>Lexique franco-anglais   | L'inventaire des EPI est complet et adapté à l'intervention  |

**C2 : PRÉPARER****C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>2</b> |
| <b>BC</b> | <b>2</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>                          | <b>Conditions</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>  |
|--|---|---|
| Repérer et quantifier les fournitures nécessaires à son intervention | <p>Contexte professionnel d'intervention<br/>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br/>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager</p> <p>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,</li> <li>- Devis quantitatif</li> <li>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,</li> <li>- Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de travaux...)</li> <li>- Notice technique (en français ou anglais)</li> </ul> <p>Catalogues fournisseurs</p> <p>Outils de communication technique, y compris numériques</p> <p>Lexique franco-anglais</p> | <p>La nature et les caractéristiques des fournitures respectent la demande et le descriptif technique</p> <p>Les quantités sont conformes aux besoins de l'intervention</p> |

**C3 : RÉALISER****C3.1 : Organiser son intervention**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>2</b> |
| <b>BC</b> | <b>2</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>                       | <b>Conditions</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>  |
|---|---|---|
| Organiser son poste de travail                                    | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie   | Les spécificités du chantier sont identifiées   |
| Adapter son poste de travail à l'évolution de la situation réelle | Informations des partenaires professionnels, du client ou usager<br><br>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,<br>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de travaux, calendrier d'exécution, liste des intervenants...)<br><br>Certifications et qualifications<br>Habilitation électrique BS minimum<br><br>Outils de communication technique, y compris numériques | Les anomalies techniques sont repérées et signalées<br><br>La co-activité est prise en compte<br><br>Une démarche éco-responsable est mise en œuvre<br><br>L'organisation du poste de travail est adaptée à l'avancement des travaux<br><br>Les matériels et outillages approvisionnés permettent la réalisation rationnelle de l'intervention<br><br>L'état des matériels et outillages est vérifié, leur fonctionnement est testé |

**C3 : RÉALISER****C3.2 : Sécuriser son intervention**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>2</b> |
| <b>BC</b> | <b>2</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>       | <b>Conditions</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>   |
|---|---|--|
| Identifier les dangers propres à son intervention | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie   | Les dangers sont identifiés de manière exhaustive  |
| Appliquer les mesures de prévention prévues       | Informations des partenaires professionnels, du client ou usager<br><br>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,<br>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé<br>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...)<br><br>Matériels et outillages<br><br>Certifications, Qualifications<br>Habilitation électrique BS minimum<br><br>Outils de communication technique, y compris numériques | Une démarche de prévention dans son environnement de travail est mise en œuvre<br><br>L'installation du poste de travail garantit la sécurité et la protection de la santé<br><br>Les protections collectives sont respectées<br><br>Les EPI utilisés sont adaptés à la situation<br><br>Une situation dangereuse persistante est signalée |

**C3 : RÉALISER****C3.3 : Réceptionner les approvisionnements**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>2</b> |
| <b>BC</b> | <b>2</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>   | <b>Conditions</b>  | <b>Critères d'évaluation</b>   |
|---|--|--|
| Vérifier la conformité des approvisionnements | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager  | Les caractéristiques qualitatives et quantitatives sont vérifiées<br><br>Les écarts sont relevés et transmis   |
| Organiser le stockage en sécurité             | Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,<br>- Devis quantitatif<br>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé<br>- Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...)<br>- Notice technique (en français ou anglais)<br><br>Matériels, outillages<br>Appareils, équipements,<br>Composants des réseaux<br>Espace de stockage<br><br>Outils de communication technique, y compris numériques<br><br>Lexique anglais/français | Le stockage est rationnel, les accès et circulations sont préservés<br><br>Les conditions de stockage données sont respectées<br><br>Les principes de la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) sont appliqués<br><br>Les manutentions sont optimisées<br><br>Les outils d'aide à la manutention sont utilisés |



**C3 : RÉALISER****C3.4 : Équiper les appareils**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>2</b> |
| <b>BC</b> | <b>2</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>         | <b>Conditions</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>  |
|---|---|---|
| Respecter les procédures de montage des équipements | <p>Contexte professionnel d'intervention<br/>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br/>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager</p> <p>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,</li> <li>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art</li> <li>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé</li> <li>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,</li> <li>- Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...)</li> <li>- Notice technique (en français ou anglais)</li> </ul> <p>Appareils et équipements<br/>Espace de stockage</p> <p>Outils de communication technique, y compris numériques</p> <p>Lexique anglais/français</p> | <p>Les appareils sont complètement équipés</p> <p>La conformité du montage et sa résistance sont assurées</p> <p>L'outillage est adapté au montage à réaliser</p> <p>La manutention est assurée en sécurité (PRAP)</p> <p>La stabilité de l'appareil est assurée lors de son d'équipement</p> |
| Protéger les appareils équipés                      |   | <p>La protection des appareils équipés est assurée</p> <p>Le stockage est rationnel et les accès et circulations sont préservés</p>   |

**C3 : RÉALISER****C3.5 : Implanter l'installation sanitaire**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>2</b> |
| <b>BC</b> | <b>2</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>                                     | <b>Conditions</b>  | <b>Critères d'évaluation</b>   |
|---|--|--|
| Situer l'installation dans son environnement et identifier la nature des parois | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager  | L'environnement de l'installation est clairement identifié<br><br>La nature et le type de parois sont identifiés                                     |
| Repérer les interactions avec les autres corps d'état                           | Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,<br>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art   | Les interfaces sont prises en compte   |
| Tracer l'implantation des équipements et réseaux                                | - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé<br>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,<br>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de contrôle, calendrier d'exécution...)<br>- Notice technique (en français ou anglais)<br><br>Matériels et outillages<br><br>Lexique anglais/français | L'implantation est conforme aux prescriptions techniques, réglementaires et aux règles de l'art<br><br>Les tolérances d'implantation sont respectées |

**C3 : RÉALISER****C3.6 : Installer les supports et les appareils**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>2</b> |
| <b>BC</b> | <b>2</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>     | <b>Conditions</b>  | <b>Critères d'évaluation</b>   |
|---|--|--|
| Fixer les supports des réseaux et des appareils | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie  | Le type de fixation est adapté aux parois et à l'élément fixé  |
| Installer les appareils                         | Informations des partenaires professionnels, du client ou usager<br><br>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,<br>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art<br>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé<br>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,<br>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de contrôle, calendrier d'exécution...)<br>- Notice technique (en français ou anglais)<br><br>Matériels et outillages<br>Appareils équipés,<br>Fixations des réseaux<br><br>Outils de communication technique, y compris numériques<br><br>Lexique anglais/français | Les règles de pose des appareils et des réseaux sont respectées (fixations, liaison équipotentielle...)<br><br>Le matériel et l'outillage sont adaptés aux travaux<br><br>L'aspect esthétique est pris en compte<br><br>Les tolérances sont respectées |

**C3 : RÉALISER****C3.7 : Assembler et raccorder des réseaux**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>2</b> |
| <b>BC</b> | <b>2</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b> | <b>Conditions</b>  | <b>Critères d'évaluation</b>   |
|---|--|--|
| Façonner et assembler les réseaux           | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager<br><br>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,<br>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art<br>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé<br>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,<br>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de contrôle, calendrier d'exécution...)<br>- Notice technique (en français ou anglais)<br><br>Matériels et outillages<br>Appareils équipés,<br>Composants des réseaux<br><br>Outils de communication technique, y compris numériques<br><br>Lexique anglais/français | Les règles et techniques de façonnage et d'assemblage sont adaptées à la nature des matériaux<br><br>Le matériel et l'outillage sont adaptés aux travaux<br><br>L'aspect esthétique est pris en compte<br><br>Les tolérances sont respectées |
| Positionner et poser des réseaux            |  |  |
| Raccorder les appareils et accessoires      |  |  |
| Réaliser le calorifugeage des réseaux,      |  |  |

**C4 : CONTRÔLER - METTRE EN SERVICE - MAINTENIR****C4.1 : Contrôler le travail réalisé**

|           |          |
|-----------|----------|
| <b>UP</b> | <b>2</b> |
| <b>BC</b> | <b>2</b> |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b> | <b>Conditions</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>   |
|---|---|--|
| Vérifier la conformité de son travail       | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie   | Le travail réalisé respecte la demande et le descriptif technique  |
| Appliquer une procédure d'autocontrôle      | Informations des partenaires professionnels, du client ou usager<br><br>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,<br>- Devis quantitatif<br>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art<br>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,<br>- Documents et procédures internes à l'entreprise (procédures d'autocontrôle, fiches de contrôle, ...)<br>- Notice technique (en français ou anglais)<br><br>Installation sanitaire<br>Matériels et outillages<br><br>Outils de communication technique, y compris numériques<br><br>Lexique anglais/français | Le travail réalisé est conforme aux règlements, normes et règles de l'art<br><br>Les contrôles dimensionnels et géométriques sont effectués<br><br>Les points de contrôles spécifiques sont identifiés (raccords, assemblages, rebouchages, finition, ...)<br><br>Les défauts de réalisation sont identifiés et traités<br><br>Les fiches d'autocontrôle sont complétées |

**C4 : CONTRÔLER - METTRE EN SERVICE - MAINTENIR**

| <b>C4.2 : Réaliser une mise en service</b>                  |   | <b>UP</b>   | <b>3</b> |
|---|---|---|----------|
|   |   | <b>BC</b>   | <b>3</b> |
| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>                 | <b>Conditions</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>  |          |
| Respecter la procédure de mise en service                   | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie   | Les étapes de la procédure sont respectées  |          |
| Vérifier la fonctionnalité de l'installation                | Informations des partenaires professionnels, du client ou usager  | Les fonctionnalités sont vérifiées  |          |
| Détecter les dysfonctionnements et les défauts d'étanchéité | <p>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,</li> <li>- Devis quantitatif</li> <li>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art</li> <li>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,</li> <li>- Documents et procédures internes à l'entreprise (procédures de mise en service, PV...)</li> <li>- Notice technique (en français ou anglais)</li> </ul> <p>Installation sanitaire<br/>Matériels et outillages</p> <p>Certifications, qualifications<br/>Habilitation électrique BS minimum</p> <p>Outils de communication technique, y compris numériques</p> <p>Lexique anglais/français</p> | <p>Les dysfonctionnements sont repérés et les causes identifiées</p> <p>Les défauts d'étanchéité sont repérés et les causes sont identifiées</p> <p>Les actions correctives adaptées sont proposées</p> |          |

**C4 : CONTRÔLER - METTRE EN SERVICE - MAINTENIR**

| <b>C4.3 : Appliquer une procédure de maintenance préventive</b> |   | <b>UP</b>  | <b>3</b> |
|---|---|--|----------|
|   |   | <b>BC</b>  | <b>3</b> |
| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>                     | <b>Conditions</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>                               |          |
| Respecter la procédure de maintenance préventive                | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie   | Les étapes de la procédure sont respectées                 |          |
| Effectuer l'intervention prévue                                 | Informations des partenaires professionnels, du client ou usager  | L'intervention est conforme à la demande et à la procédure |          |
| Vérifier la fonctionnalité de l'installation                    | <p>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,</li> <li>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art</li> <li>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé</li> <li>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,</li> <li>- Documents et procédures internes à l'entreprise (procédure de maintenance, fiche de suivi de l'installation, PV...)</li> <li>- Notice technique (en français ou anglais)</li> </ul> <p>Installation sanitaire<br/>Matériels et outillages</p> <p>Certifications, qualifications<br/>Habilitation électrique BS minimum</p> <p>Outils de Communication technique, y compris numériques</p> <p>Lexique anglais/français</p> | Les fonctionnalités sont vérifiées                         |          |

**C4 : CONTRÔLER - METTRE EN SERVICE - MAINTENIR**

| <b>C4.4 : Effectuer une opération de maintenance corrective</b>  |   | <b>UP</b>  | <b>3</b> |
|--|---|--|----------|
|  |   | <b>BC</b>  | <b>3</b> |
| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>  | <b>Conditions</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>   |          |
| Identifier un dysfonctionnement simple d'une installation sanitaire                                      | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie   | Un constat exact et argumenté est établi   |          |
| Effectuer un diagnostic dans une situation simple de maintenance corrective d'une installation sanitaire | Informations des partenaires professionnels, du client ou usager<br><br>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :<br>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art<br>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé<br>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,<br>- Documents et procédures internes à l'entreprise (procédure de maintenance, fiche de suivi de l'installation, PV...)<br>- Notice technique (en français ou anglais) | Une démarche de diagnostic est mise en œuvre<br><br>L'acte de maintenance corrective est identifié   |          |
| Effectuer l'intervention prévue  | Installation sanitaire<br>Matériels et outillages<br><br>Certifications, qualifications<br>Habilitation électrique BS minimum<br><br>Communication technique, y compris numériques<br><br>Lexique anglais/français  | L'élément défectueux est remplacé ou réparé<br><br>La fonctionnalité de l'installation est vérifiée. |          |



## SAVOIRS ASSOCIÉS

| Pôle   | Savoirs   | Connaissances  |
|--|---|--|
| Pôle 1 : Connaissance du monde professionnel | <b>S1</b> : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment               | S1.1 : Le secteur du bâtiment et les entreprises<br>S1.2 : Les intervenants de la construction<br>S1.3 : Les étapes d'un projet de construction<br>S1.4 : L'intégration d'une démarche collaborative numérique (BIM)<br>S1.5 - La co-activité, les interfaces chantier<br>S1.6 - Les qualifications et les habilitations   |
|  | <b>S2</b> : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité | S2.1 : La réglementation énergétique et environnementale<br>S2.2 : L'impact environnemental d'une activité<br>S2.3 : La démarche éco-responsable en entreprise<br>S2.4 : La gestion de l'environnement du site et des déchets produits   |
|  | <b>S3</b> : Les systèmes constructifs du bâtiment                             | S3.1 : La réglementation, les normes, les DTU et les règles de l'art<br>S3.2 : Le confort de l'habitat (spatial, thermique acoustique...)<br>S3.3 : L'accessibilité du cadre bâti<br>S3.4 : Les techniques de construction<br>S3.5 : Les matériaux de construction   |
|  | <b>S4</b> : La représentation graphique et numérique des ouvrages             | S4.1 : Les documents graphiques et numériques de représentation des ouvrages en 2D<br>S4.2 : La consultation des représentations numériques en 3D<br>S4.3 : Les schémas de principes hydrauliques et électriques<br>S4.4 : Les règles et outils de dessin technique appliqués au croquis de détail et à la schématisation<br>S4.5 : Les techniques de relevé d'ouvrages  |
|  | <b>S5</b> : La description et l'estimation des ouvrages                       | S5.1 : La description technique des ouvrages<br>S5.2 : La documentation technique des produits, des appareils et des systèmes<br>S5.3 : La quantification et l'estimation des ouvrages   |
|  | <b>S6</b> : La communication technique  | S6.1 : La communication orale et écrite<br>S6.2 : Les supports et les outils de communication<br>S6.3 : La communication technique simple en langue anglaise   |
|  | <b>S7</b> : La prévention des risques professionnels                          | S7.1 : Les acteurs de la prévention des risques<br>S7.2 : Les documents de la prévention des risques<br>S7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention<br>S7.4 : Les mesures de prévention adaptées au métier<br>S7.5 : Les risques CMR (amiante et plomb)<br>S7.6 : L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier<br>S7.7 : Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail |
|  | <b>S8</b> : Le contrôle et-la qualité des ouvrages                            | S8.1 : Les principes d'une démarche qualité liée à une intervention<br>S8.2 : Les fiches d'autocontrôle associées à une intervention   |

| Pôle  | Savoirs  | Connaissances  |
|---|--|--|
| <b>Pôle 2 : Connaissances scientifiques et techniques</b> | <b>S9</b> : Notions de physique et de chimie appliquées      | S9.1 : Les unités utilisées pour caractériser une installation<br>S9.2 : Les caractéristiques hydrauliques<br>S9.3 : Les caractéristiques électriques<br>S9.4 : Les caractéristiques mécaniques<br>S9.5 : Le phénomène de dilatation des fluides<br>S9.6 : Le phénomène des pertes de charges<br>S9.7 : Le traitement de l'eau<br>S9.8 : La qualité de l'air intérieur   |
|   | <b>S10</b> : Les appareils et accessoires sanitaires         | S10.1 : Les appareils à usage domestique et collectif<br>S10.2 : Les appareils adaptés aux personnes à mobilité réduite<br>S10.3 : La robinetterie et les accessoires  |
|   | <b>S11</b> : Les réseaux de distribution                     | S11.1 : Les types de réseaux : eau potable, eau de pluie, pompage, gaz après compteur<br>S11.2 : Les autres types de réseaux : air comprimé, RIA...<br>S11.3 : Les matériaux composant les réseaux<br>S11.4 : Les organes et accessoires des réseaux<br>S11.5 : Les règles et techniques de façonnage<br>S11.6 : Les règles et techniques d'assemblage<br>S11.7 : Le calorifugeage des réseaux<br>S11.8 : Le raccordement électrique des équipements |
|   | <b>S12</b> : Les réseaux d'évacuation et d'assainissement    | S12.1 : Les types de réseaux d'évacuation<br>S12.2 : les matériaux composant les réseaux d'évacuation<br>S12.3 : Les organes des réseaux d'évacuation<br>S12.4 : Les systèmes d'assainissement   |
|   | <b>S13</b> : Les systèmes d'une installation sanitaire       | S13.1 : Les systèmes de production d'eau chaude sanitaire<br>S13.2 : Le maintien en température de l'ECS<br>S13.3 : Le traitement de l'eau<br>S13.4 : Les systèmes de pompage et de surpression<br>S13.5 : Les systèmes de relevage des évacuations  |
|   | <b>S14</b> : La ventilation des locaux                       | S14.1 : La ventilation naturelle des locaux techniques<br>S14.2 : La VMC simple flux et double flux  |
|   | <b>S15</b> : La mise en service d'une installation sanitaire | S15.1 : La procédure de première mise en service d'une installation<br>S15.2 : La procédure de remise en service d'une installation  |
|   | <b>S16</b> : La maintenance d'une installation sanitaire     | S16.1 : Les différents types de maintenance<br>S16.2 : La démarche de diagnostic sur une installation simple<br>S16.3 : La procédure de maintenance sur une installation simple  |

## MISE EN RELATION DES SAVOIRS ET DES COMPÉTENCES

| Capacités  | Savoirs →<br><br>↓ Compétences                                 | Pôle 1 : Connaissances du monde professionnel            |  |  |  |  |                                 |   |   | Pôle 2 : Connaissances scientifiques et techniques |  |   |                             |  |                                 |   |   |
|--|--|--|--|--|--|--|---------------------------------|---|---|--|--|---|-----------------------------|--|---------------------------------|---|---|
|  |  | S1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment | S2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco responsabilité | S3 : Les systèmes constructifs du bâtiment | S4 : La représentation graphique et numérique des ouvrages | S5 : La description et l'estimation des ouvrages | S6 : La communication technique | S7 : La prévention des risques professionnels | S8 : Le contrôle et la qualité des ouvrages | S9 : Notions de physique et de chimie appliquées   | S10 : La production de chaleur et d'eau chaude sanitaire | S11 : Les réseaux d'alimentation et de distribution | S12 : L'émission de chaleur | S13 : La régulation d'une installation thermique | S14 : La ventilation des locaux | S15 : La mise en service d'une installation thermique | S16 : La maintenance d'une installation thermique |
| <b>C1</b><br>COMMUNIQUER                                   | C1.1 : Compléter et transmettre des documents                  | X  | X  |  | X  |  | X                               | X   |   | X  | X  | X   | X                           | X  | X                               | X   |   |
|  | C1.2 : Échanger et rendre compte oralement                     | X  |  | X  | X  |  | X                               |   |   | X  | X  | X   | X                           | X  | X                               | X   |   |
| <b>C2</b><br>PRÉPARER                                      | C2.1 : Décoder un dossier technique d'installation sanitaire   | X  | X  | X  | X  | X  | X                               | X   |   | X  | X  | X   | X                           | X  | X                               | X   |   |
|  | C2.2 : Choisir les matériels et les outillages                 | X  | X  | X  | X  | X  | X                               | X   |   | X  | X  | X   | X                           |  |                                 |   |   |
|  | C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation |  |  | X  | X  | X  | X                               | X   |   | X  | X  | X   | X                           |  |                                 |   |   |
| <b>C3</b><br>RÉALISER                                      | C3.1 : Organiser son intervention                              | X  | X  | X  | X  |  |                                 | X   |   |  | X  | X   | X                           | X  |                                 | X   |   |
|  | C3.2 : Sécuriser son intervention                              | X  |  | X  | X  |  |                                 | X   |   |  |  |   |                             |  | X                               |   |   |
|  | C3.3 : Réceptionner les approvisionnements                     |  |  | X  |  |  | X                               | X   |   |  | X  | X   | X                           | X  |                                 |   |   |
|  | C3.4 : Équiper les appareils                                   |  |  | X  | X  | X  | X                               | X   |   |  | X  |   | X                           | X  |                                 |   |   |
|  | C3.5 : Implanter l'installation sanitaire                      | X  | X  | X  | X  | X  |                                 | X   |   | X  | X  | X   | X                           | X  |                                 |   |   |
|  | C3.6 : Installer les supports et les appareils                 | X  | X  | X  | X  | X  | X                               | X   |   |  | X  |   | X                           |  |                                 |   |   |
|  | C3.7 : Assembler et raccorder des réseaux                      | X  |  | X  | X  |  |                                 | X   |   | X  |  | X   |                             | X  |                                 |   |   |
| <b>C4</b><br>CONTRÔLER,<br>METTRE EN SERVICE,<br>MAINTENIR | C4.1 : Contrôler le travail réalisé                            | X  |  | X  |  |  | X                               |   | X   | X  | X  | X   | X                           |  | X                               | X   |   |
|  | C4.2 : Réaliser une mise en service                            | X  | X  |  | X  |  | X                               | X   | X   | X  | X  | X   | X                           |  | X                               | X   |   |
|  | C4.3 : Appliquer une procédure de maintenance préventive       |  | X  |  | X  |  | X                               | X   | X   | X  | X  | X   | X                           |  |                                 | X   |   |
|  | C4.4 : Effectuer une opération de maintenance corrective       |  | X  |  | X  |  | X                               | X   | X   | X  | X  | X   | X                           |  |                                 | X   |   |

**DESCRIPTION DES SAVOIRS ASSOCIÉS****Pôle 1 | LA CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL****S 1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment.**

| Connaissances (Notions, concepts)                                 | Limites de connaissances  |
|---|---|
| S1.1 : Le secteur du bâtiment et les entreprises                  | Citer les caractéristiques principales de ce secteur d'activité et ses chiffres clés<br>Énoncer les fonctions et les responsabilités des personnels des entreprises |
| S1.2 : Les intervenants de la construction                        | Citer les intervenants, définir leur rôle respectif   |
| S1.3 : Les étapes d'un projet de construction                     | Citer les principales étapes d'un projet de construction  |
| S1.4 : L'intégration d'une démarche collaborative numérique (BIM) | Énoncer le principe général de la démarche collaborative du BIM   |
| S1.5 - La co-activité, les interfaces chantier                    | Nommer les corps de métiers et citer leur interaction technique avec les tâches à réaliser  |
| S1.6 - Les qualifications et les habilitations                    | Énoncer le principe de la qualification et d'habilitation des salariés d'entreprises  |

**S 2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité.**

| Connaissances (Notions, concepts)                                    | Limites de connaissances   |
|--|--|
| S2.1 : La réglementation énergétique et environnementale             | Citer le nom de la réglementation en vigueur et ses principaux objectifs   |
| S2.2 : L'impact environnemental d'une activité                       | Citer les principaux impacts de son activité professionnelle   |
| S2.3 : La démarche éco-responsable en entreprise                     | Citer le principe de la démarche   |
| S2.4 : La gestion de l'environnement du site et des déchets produits | Appliquer les règles de tri des déchets et respecter les circuits d'élimination<br>Appliquer les règles de nettoyage du site d'intervention et de remise en état |

**S 3 : Les systèmes constructifs du bâtiment**

| Connaissances (Notions, concepts)                                    | Limites de connaissances  |
|--|---|
| S3.1 : La réglementation, les normes, les DTU et les règles de l'art | Identifier les spécificités des différents documents.<br>Citer les dispositions constructives concernant une installation sanitaire simple        |
| S3.2 : Le confort de l'habitat (spatial, thermique acoustique...)    | Identifier les espaces composant une habitation et citer leur destination<br>Localiser et citer les ouvrages composant une installation sanitaire |
| S3.3 : L'accessibilité du cadre bâti                                 | Citer les points de la réglementation PMR concernant une installation sanitaire   |
| S3.4 : Les techniques de construction                                | Identifier les techniques les plus courantes de construction des bâtiments  |
| S3.5 : Les matériaux de construction                                 | Identifier la nature des matériaux de construction et citer leurs principales caractéristiques mécaniques   |

| <b>S 4 : La représentation graphique et numérique des ouvrages</b>                                    |   |
|---|---|
| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances  |
| S4.1 : Les documents graphiques et numériques de représentation des ouvrages en 2D                    | Décoder les documents architecturaux nécessaires l'intervention ou à la réalisation d'une installation sanitaire<br>Décoder les documents graphiques de définition d'une installation sanitaire |
| S4.2 : La consultation des représentations numériques en 3D   | Utiliser les outils numériques de visionnage en 3D des projets de construction  |
| S4.3 : Les schémas de principes hydrauliques et électriques   | Identifier les principaux symboles des schémas fluidiques et électriques d'une installation sanitaire   |
| S4.4 : Les règles et outils de dessin technique appliqués au croquis de détail et à la schématisation | Utiliser les règles de dessin technique en 2D ou 3D pour tracer un schéma ou un croquis de détail d'une installation sanitaire  |
| S4.5 : Les techniques de relevé d'ouvrages  | Utiliser les techniques simples et les appareils de mesure usuels pour effectuer un relevé d'ouvrages   |

| <b>S 5 : La description et l'estimation des ouvrages</b>                      |   |
|---|---|
| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances  |
| S5.1 : La description technique des ouvrages.                                 | Décrire techniquement une installation sanitaire.   |
| S5.2 : La documentation technique des produits, des appareils et des systèmes | Décoder les fiches descriptives des composants d'une installation sanitaire.                          |
| S5.3 : La quantification et l'estimation des ouvrages.                        | Identifier les éléments constitutifs d'un devis quantitatif et estimatif d'une installation sanitaire |

| <b>S 6 : La communication technique</b>                     |   |
|---|---|
| Connaissances (Notions, concepts)                           | Limites de connaissances  |
| S6.1 : La communication orale et écrite                     | Appliquer les règles de base de la communication technique orale et écrite  |
| S6.2 : Les supports et les outils de communication          | Utiliser les supports et outils de communication simples, y compris numériques  |
| S6.3 : La communication technique simple en langue anglaise | Comprendre/traduire la terminologie et les fonctions d'un appareil ou équipement<br>Extraire des informations d'une notice technique en anglais |

| <b>S 7 : La prévention des risques professionnels</b>  |   |
|--|---|
| Connaissances (Notions, concepts)  | Limites de connaissances  |
| S7.1 : Les acteurs de la prévention des risques  | Citer les rôles et les missions des principaux acteurs externes (Services de Santé au Travail, OPPBTP, CARSAT, Inspection du travail), les rôles et les missions des principaux acteurs internes (chef d'entreprise, instances représentatives du personnel...)                                 |
| S7.2 : Les documents de la prévention des risques  | Énoncer les objectifs des principaux documents liés à la prévention des risques : DUER, PPSPS, DIUO.  |
| S7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention            | En lien avec le référentiel de Prévention Santé Environnement   |
| S7.4 : Les mesures de prévention adaptées au métier  | Énoncer les principaux EPC en lien avec les interventions du métier<br>Citer les conditions d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant, d'une PEMP<br>Lister les EPI adaptés aux risques (brûlures, explosion, incendie, rayonnements, coupures, projections, électrique, chimiques...) |
| S7.5 : Les risques CMR (amiante et plomb)  | Citer les principales situations d'exposition aux poussières d'amiante et de plomb  |
| S7.6 : L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier | Énoncer les principes de sécurité physique et économie d'effort au regard du référentiel de formation PRAP  |
| S7.7 : Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail                                | Citer les limites du champ d'intervention d'un sauveteur secouriste du travail (*)<br>Citer les conduites de secours à tenir (*)<br><br>(*) <i>au regard du référentiel de Sauvetage Secourisme du Travail (SST)</i>  |

| <b>S 8 : Le contrôle et la qualité des ouvrages</b>               |  |
|---|--|
| Connaissances (Notions, concepts)                                 | Limites de connaissances                       |
| S8.1 Les principes d'une démarche qualité liée à une intervention | Citer le principe d'une démarche qualité       |
| S8.2 Les fiches d'autocontrôle associées à une intervention       | Énoncer la finalité d'une fiche d'autocontrôle |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>Pôle 2</b> | <b>CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</b> |
|---------------|--|

|  |  |
|--|--|
| <b>S 9 : Notions de physique et de chimie appliquées</b> |  |
|--|--|

| Connaissances (Notions, concepts)                              | Limites de connaissances  |
|--|---|
| S9.1 : Les unités utilisées pour caractériser une installation | Utiliser les unités de débit, de vitesse, de pression et de température<br>Utiliser les unités de tension, intensité et puissance électrique  |
| S 9.2 : Les caractéristiques hydrauliques                      | Citer les ordres de grandeurs de débit, de vitesse d'écoulement, de pression d'utilisation, de température de fonctionnement et de puissance calorifique d'une installation sanitaire<br>Mesurer les grandeurs caractéristiques d'une installation sanitaire : pression, débit, température |
| S9.3 : Les caractéristiques électriques                        | Citer les grandeurs caractéristiques du courant électrique<br>Mesurer une tension électrique  |
| S9.4 : Les caractéristiques mécaniques                         | Citer les grandeurs mécaniques caractéristiques : force, couple, moment   |
| S9.5 : Le phénomène de dilatation des fluides                  | Expliquer la notion de dilatation des fluides et en citer les conséquences  |
| S9.6 : Le phénomène des pertes de charges                      | Expliquer la notion de perte de charges dans un réseau hydraulique et en citer les conséquences   |
| S9.7 : Le traitement de l'eau                                  | Citer les causes de l'entartrage d'une installation sanitaire   |
| S9.8 : La qualité de l'air intérieur                           | Citer les composants polluants de l'air intérieur   |

|   |  |
|---|--|
| <b>S 10 : Les appareils et accessoires sanitaires</b> |  |
|---|--|

| Connaissances (Notions, concepts)                              | Limites de connaissances   |
|--|--|
| S10.1 : Les appareils à usage domestique et collectif          | Identifier les différents types d'appareils, de robinetterie et d'accessoires ; citer leurs fonctions et leurs destinations ou usages (*)<br>Énoncer les règles de pose des appareils, robinetterie et accessoires courants (*)<br>(*) <i>Communes aux savoirs S10.1, S10.2 et S10.3</i> |
| S10.2 : Les appareils adaptés aux personnes à mobilité réduite |  |
| S10.3 : La robinetterie et les accessoires                     |  |

| <b>S 11 : Les réseaux de distribution</b>   |  |
|---|--|
| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances   |
| S11.1 : Les types de réseaux : eau potable, eau de pluie, pompage, gaz après compteur | Identifier les différents types de réseaux   |
| S11.2 : Les autres types de réseaux (air comprimé, RIA, ...)                          | Identifier les différents types de réseaux   |
| S11.3 : Les matériaux composant les réseaux   | Énoncer les domaines d'utilisation<br>Justifier le choix de matériaux  |
| S11.4 : Les organes et accessoires des réseaux  | Citer et identifier les principaux organes et accessoires d'un réseau<br>Énoncer leurs fonctions principales, leur situation sur un réseau et les règles de pose   |
| S11.5 : Les règles et techniques de façonnage   | Énoncer les différents types façonnages<br>Choisir et appliquer les règles de façonnage  |
| S11.6 : Les règles et techniques d'assemblage   | Choisir les différents types d'assemblage (sertissage, brasage, mécanique, collage...) et énoncer leurs limites d'utilisation<br>Énoncer les caractéristiques dimensionnelles de raccordement des équipements usuels |
| S11.7 : Le calorifugeage des réseaux  | Identifier les fonctions du calorifugeage<br>Citer les produits les plus courants et leurs caractéristiques d'utilisation sur les réseaux  |
| S11.8 : Le raccordement électrique des équipements                                    | Identifier les différents conducteurs<br>Citer les règles et techniques de raccordement  |

| <b>S 12 : Les réseaux d'évacuation et d'assainissement</b> |   |
|--|---|
| Connaissances (Notions, concepts)                          | Limites de connaissances  |
| S12.1 : Les types de réseaux d'évacuation                  | Identifier les différents types de réseaux<br>Énoncer les règles de mise en œuvre       |
| S12.2 : les matériaux composant les réseaux d'évacuation   | Justifier le choix de matériaux   |
| S12.3 : Les organes des réseaux d'évacuation               | Énoncer leurs fonctions principales, leur situation sur un réseau et les règles de pose |
| S12.4 : Les systèmes d'assainissement                      | Identifier les différents systèmes d'assainissement                                     |

| <b>S 13 : Les systèmes d'une installation sanitaire</b>         |   |
|---|---|
| Connaissances (Notions, concepts)                               | Limites de connaissances  |
| S13.1 : Les systèmes de production d'eau chaude sanitaire (ECS) | Citer les différentes techniques de production et de préparation de l'ECS : de l'instantané à l'accumulation                            |
| S13.2 : Le maintien en température de l'ECS                     | Énoncer le principe du bouclage d'un réseau d'ECS   |
| S13.3 : Le traitement de l'eau                                  | Énoncer le principe de fonctionnement d'un traitement d'eau<br>Identifier les systèmes de traitement de l'eau pour l'habitat individuel |
| S13.4 : Les systèmes de pompage et de surpression               | Identifier les systèmes simples et donner la fonction principale  |
| S13.5 : Les systèmes de relevage des évacuations                | Identifier les systèmes simples et donner la fonction principale  |



**S 14 : La ventilation des locaux**

| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances   |
|---|--|
| S14.1 : La ventilation naturelle des locaux techniques<br>S14.2 : La VMC simple flux et double flux | Citer le principe et les règles de ventilation naturelle<br>Énoncer le principe de fonctionnement des VMC<br>Identifier les composants d'une VMC |

**S 15 : La mise en service d'une installation sanitaire**

| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances  |
|---|---|
| S15.1 : La procédure de première mise en service d'une installation<br>S15.2 : La procédure de remise en service d'une installation | Citer les différentes étapes de mise en service : de la mise en eau jusqu'à la mise sous tension (*)<br><br>(*) <i>Commune aux savoirs S15.1 et S15.2</i> |

**S 16 : La maintenance d'une installation sanitaire**

| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances  |
|---|---|
| S16.1 : Les différents types de maintenance<br>S16.2 : La démarche de diagnostic sur une installation simple<br>S16.3 : La procédure de maintenance sur une installation simple | Différencier la maintenance préventive et la maintenance corrective<br>Énoncer les étapes d'un diagnostic sur une installation sanitaire<br>Citer et ordonner les étapes d'une procédure appliquée à une installation sanitaire |

## ANNEXE Ic

## LEXIQUE

| <b>Sigles</b> | <b>Définitions</b>   |
|---------------|--|
| <b>BIM</b>    | Building Information Modeling, traduit par « modélisation des données du bâtiment »  |
| <b>BL</b>     | Bon de Livraison   |
| <b>BOEN</b>   | Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale   |
| <b>BTP</b>    | Secteur économique regroupant le Bâtiment et les Travaux Publics                     |
| <b>CARSAT</b> | Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail                                |
| <b>CCF</b>    | Contrôle en Cours de Formation   |
| <b>CCTP</b>   | Cahier des Clauses Techniques Particulières  |
| <b>CFA</b>    | Centre de Formation d'Apprentis  |
| <b>CHSCT</b>  | Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail                           |
| <b>CMR</b>    | Cancérogène Mutagène et Reprotoxique   |
| <b>DIUO</b>   | Dossier d'Intervention Ulérieur sur l'Ouvrage  |
| <b>DTU</b>    | Document Technique Unifié  |
| <b>DUER</b>   | Document Unique d'Évaluation des Risques   |
| <b>ECS</b>    | Eau Chaude Sanitaire   |
| <b>EPC</b>    | Équipements de Protection Collective   |
| <b>EPI</b>    | Équipements de Protection Individuels  |
| <b>ERP</b>    | Établissement Recevant du Public   |
| <b>OPPBTP</b> | Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics             |
| <b>PEMP</b>   | Plateforme Élévatrice Mobile de Personne   |
| <b>PFMP</b>   | Période de Formation en Milieu Professionnel   |
| <b>PMR</b>    | Personne à Mobilité Réduite  |
| <b>PPSPS</b>  | Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé                            |
| <b>PRAP</b>   | Prévention des Risques liés à l'Activité Physique                                    |
| <b>PSE</b>    | Prévention Santé Environnement   |
| <b>PV</b>     | Procès-verbal  |
| <b>QSE</b>    | Désignation groupée des domaines de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement |
| <b>RAGE</b>   | Règles de l'Art du Grenelle de l'Environnement                                       |
| <b>RAP</b>    | Référentiel d'activités professionnelles   |
| <b>RIA</b>    | Réseau Incendie Armé   |
| <b>SST</b>    | Sauveteur Secouriste du Travail  |
| <b>TCE</b>    | Tous Corps d'État  |
| <b>VAE</b>    | Validation des Acquis de l'Expérience  |
| <b>VMC</b>    | Ventilation Mécanique Contrôlée  |
| <b>2D</b>     | Deux Dimensions  |
| <b>3D</b>     | Trois Dimensions   |
| <b>3RVE</b>   | Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination                            |

## ANNEXE II

# PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

### Préambule

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont des phases déterminantes dans l'acquisition des compétences et connaissances de la spécialité du diplôme. Toutes les activités et les tâches associées, définies dans le référentiel d'activités professionnelles de la spécialité du diplôme peuvent être appréhendées lors des périodes de formation en milieu professionnel. Elles doivent être complémentaires à la formation dispensée en établissement de formation.

Ces dernières doivent permettre au futur diplômé :

- De participer aux activités de l'entreprise et d'utiliser l'outillage, les matériels et les équipements professionnels
- D'appréhender la réalité de l'environnement économique, technique et humain de l'entreprise
- De prendre conscience du rôle de tous les acteurs et de tous les services de l'entreprise

### Voie scolaire

Les périodes de formation en milieu professionnel répondent au cadre réglementaire du Code de l'Éducation, articles D124-1 à D124-9 modifiés et de la circulaire n°2016-053 du 29 mars 2016.

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est conforme à la réglementation générale en vigueur, soit **14 semaines** réparties en plusieurs séquences sur le cycle de formation.

La durée d'une séquence de formation en entreprise ne peut être inférieure à 3 semaines.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement de formation où ce dernier est scolarisé. Cette convention est établie conformément aux textes en vigueur.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et de l'établissement de formation
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes de formation
- Les cursus de formation

La recherche et le choix des entreprises d'accueil sont assurés conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. Il est de la responsabilité de l'établissement scolaire de proposer à chaque élève une entreprise d'accueil.

Pendant les PFMP, l'élève a la qualité de stagiaire. Il reste sous la responsabilité du chef de l'établissement de formation et sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargée du suivi de cette PFMP.

Le choix des activités les plus pertinentes, en fonction de l'entreprise d'accueil, est arrêté par l'équipe pédagogique et le tuteur d'entreprise. L'annexe pédagogique jointe à la convention fixe les exigences.

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation et le co-responsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

## **Voie de l'apprentissage**

La durée légale de la formation en milieu professionnel est incluse dans le rythme de l'alternance défini par le Code de travail.

L'apprenti est lié juridiquement à l'entreprise par un contrat de travail de type particulier permettant sa formation en alternance sur deux sites : l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage et le centre de formation d'apprentis.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation d'apprentis
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation
- Les cursus de formation

Le maître d'apprentissage, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge l'apprenti et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le maître d'apprentissage est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis et le co-responsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

## **Voie de la formation professionnelle continue**

La durée de la formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, les périodes de formation en milieu professionnel sont incluses à la durée totale de la formation.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation continue
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation
- Les cursus de formation

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire de la formation continue et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est, l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation continue et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

## **Positionnement**

Dans le cadre d'un positionnement pédagogique validé par décision du recteur d'académie,

- Un candidat de la voie scolaire doit effectuer une PFMP de 6 semaines minimum selon les articles D337-62 à D337-65 du Code de l'Éducation,
- Un candidat de la formation professionnelle continue peut être dispensé de PFMP s'il justifie d'au moins six mois d'activité professionnelle dans le secteur d'activité visé par le diplôme.

**ANNEXE IIIa****UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME****A - Unités du domaine professionnel : UP1, UP2 et UP3**

Chacune des trois unités professionnelles de la spécialité monteur en installations sanitaires de CAP est constituée d'un ensemble cohérent de compétences. La définition du contenu de ces unités permet de préciser les principales tâches professionnelles, les compétences concernées et leur contexte d'exécution. Il s'agit à la fois de :

- Permettre la mise en correspondance des activités professionnelles de la spécialité monteur en installations sanitaires de CAP et de ces unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Établir la relation entre ces unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation, qu'il s'agisse d'épreuves ponctuelles ou de contrôle en cours de formation (CCF)

| Compétences   | Unités professionnelles                 |                                  |                                    |
|---|---|----------------------------------|------------------------------------|
|   | Étude et préparation d'une intervention | Réalisation d'un ouvrage courant | Réalisation de travaux spécifiques |
|   | UP1                                     | UP2                              | UP3                                |
| <b>C1.1</b> : Compléter et transmettre des documents                  | X                                       |                                  |                                    |
| <b>C1.2</b> : Échanger et rendre compte oralement                     |   |                                  | X                                  |
| <b>C2.1</b> : Décoder un dossier technique d'installation sanitaire   | X                                       |                                  |                                    |
| <b>C2.2</b> : Choisir les matériels et les outillages                 | X                                       |                                  |                                    |
| <b>C2.3</b> : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation |   | X                                |                                    |
| <b>C3.1</b> : Organiser son intervention                              |   | X                                |                                    |
| <b>C3.2</b> : Sécuriser son intervention                              |   | X                                |                                    |
| <b>C3.3</b> : Réceptionner les approvisionnements                     |   | X                                |                                    |
| <b>C3.4</b> : Équiper les appareils                                   |   | X                                |                                    |
| <b>C3.5</b> : Implanter l'installation sanitaire                      |   | X                                |                                    |
| <b>C3.6</b> : Installer les supports et les appareils                 |   | X                                |                                    |
| <b>C3.7</b> : Assembler et raccorder les réseaux                      |   | X                                |                                    |
| <b>C4.1</b> : Contrôler le travail réalisé                            |   | X                                |                                    |
| <b>C4.2</b> : Réaliser une mise en service                            |   |                                  | X                                  |
| <b>C4.3</b> : Appliquer une procédure de maintenance préventive       |   |                                  | X                                  |
| <b>C4.4</b> : Effectuer une opération de maintenance corrective       |   |                                  | X                                  |

## **B - Unités du domaine général : UG1, UG2, UG3 et UG4**

### **Unité UG1 : Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique**

Le programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est défini à l'annexe de l'arrêté du 8 janvier 2010 (BOEN n°8 du 25 février 2010).

Le programme d'enseignement d'histoire - géographie pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est défini à l'annexe de l'arrêté du 8 janvier 2010 modifié (BOEN n°8 du 25 février 2010).

Le programme d'enseignement moral et civique pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est défini à l'annexe de l'arrêté du 12 juin 2015 (BOEN spécial n°6 du 25 juin 2015).

### **Unité UG2 : Mathématiques - sciences physiques et chimiques**

Le programme d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est défini à l'annexe de l'arrêté du 8 janvier 2010 (BOEN n°8 du 25 février 2010).

### **Unité UG3 : Éducation physique et sportive**

Le programme d'enseignement d'éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est défini à l'annexe de l'arrêté du 10 février 2009 (BOEN spécial n°2 du 19 février 2009).

### **Unité UG4 : Langue vivante étrangère**

Le programme d'enseignement de langue vivante étrangère pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est défini à l'annexe de l'arrêté du 10 février 2009 (BOEN spécial n°2 du 19 février 2009).

**ANNEXE IIIb****RÈGLEMENT D'EXAMEN**

| <b>Spécialité<br/>Monteur en installations sanitaires<br/>de CAP</b>               |              | <b>Scolaire</b><br>(établissement public<br>et privé sous contrat)<br><b>Apprenti</b><br>(CFA et section<br>d'apprentissage<br>habilité)<br><b>Formation<br/>professionnelle<br/>continue</b><br>(établissement<br>public) |             | <b>Scolaire</b><br>(établissement privé<br>hors contrat)<br><b>Apprenti</b><br>(CFA et section<br>d'apprentissage<br>non habilité)<br><b>Formation professionnelle<br/>continue</b><br>(établissement privé)<br><b>Enseignement à distance</b><br><b>Candidat individuel</b> |                       |
|--|--------------|--|-------------|--|-----------------------|
| <b>Épreuves</b>  | <b>Unité</b> | <b>Coef</b>  | <b>Mode</b> | <b>Mode</b>  | <b>Durée</b>          |
| <b>EP1 :</b><br>Étude et préparation d'une<br>intervention                         | <b>UP1</b>   | <b>4</b>   | CCF<br>(1)  | Ponctuel<br>écrit  | 3h                    |
| <b>EP2 :</b><br>Réalisation d'un ouvrage courant                                   | <b>UP2</b>   | <b>9</b><br>dont 1<br>PSE  | CCF         | Ponctuel écrit<br>et pratique  | 16h<br>dont 1h<br>PSE |
| <b>EP3 :</b><br>Réalisation de travaux spécifiques                                 | <b>UP3</b>   | <b>2</b>   | CCF         | Ponctuel oral<br>et pratique   | 3h                    |
| <b>EG1 :</b><br>Français et Histoire-Géographie -<br>Enseignement moral et civique | <b>UG1</b>   | <b>3</b>   | CCF         | Ponctuel<br>écrit  | 2h15                  |
| <b>EG2 :</b><br>Mathématiques - sciences physiques<br>et chimiques                 | <b>UG2</b>   | <b>2</b>   | CCF         | Ponctuel<br>écrit  | 2h                    |
| <b>EG 3 :</b><br>Education physique et sportive                                    | <b>UG3</b>   | <b>1</b>   | CCF         | Ponctuel   |                       |
| <b>EG4 :</b><br>Langue vivante étrangère : anglais                                 | <b>UG4</b>   | <b>1</b>   | CCF         | Ponctuel oral<br>(2)   | 20 min                |

(1) Contrôle en cours de formation ;

(2) Préparation 20 minutes

## ANNEXE IV

# DÉFINITION DES ÉPREUVES

### **EP1 - UP1 : Étude et préparation d'une intervention**

*Coefficient 4*

#### **OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE**

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention. À partir d'un ensemble de documents, y compris sous forme numérique, décrivant un ouvrage (une installation ou une partie d'installation à réaliser : dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat procède à l'étude d'une intervention professionnelle de son métier.

Cette épreuve écrite porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents
- C2.1 : Décoder un dossier technique d'installation sanitaire
- C2.2 : Choisir les matériels et les outillages

À partir d'un dossier, le candidat est amené à :

- Prendre connaissance des informations concernant à son intervention
- Renseigner et transmettre des documents d'intervention y compris numériques
- Organiser son intervention en adoptant une attitude éco responsable
- Préparer et vérifier les matériels et les outillages
- Établir les éléments de la commande liée à son intervention

#### **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

#### **MODES D'ÉVALUATION**

**1- Évaluation par épreuve ponctuelle :** épreuve écrite d'une durée de 3h00

##### **Conditions d'organisation :**

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources numériques :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- Des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve

##### **Documents supports de l'épreuve :**

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

- Un dossier « TECHNIQUE » de l'installation commun à l'EP2, éventuellement à l'EP3 et comprenant :
  - o La description de l'intervention professionnelle étudiée
  - o Les pièces écrites et graphiques, y compris numériques, définissant l'installation à réaliser
  - o Les documents fabricants, fournisseurs, fiches techniques, ...
- Un dossier « SUJET / RÉPONSE » sur lequel porte l'évaluation



## **2 Contrôle en cours de formation**

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

### **Conditions d'organisation :**

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources numériques :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- Des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. Un professionnel sera convoqué. Son absence n'invalidera pas les travaux de la commission d'évaluation. Il peut intervenir tant au niveau de la conception que de l'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| <b><u>EP2 - UP2 : Réalisation d'un ouvrage courant</u></b> | <i>Coefficient 9 dont 1 pour PSE</i> |
|--|--------------------------------------|

## **OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE**

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la réalisation d'une installation ou d'une partie d'installation sanitaire.

Cette épreuve écrite et pratique porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- C3.1 : Organiser son intervention
- C3.2 : Sécuriser son intervention
- C3.3 : Réceptionner les approvisionnements
- C3.4 : Équiper les appareils
- C3.5 : Implanter l'installation sanitaire
- C3.6 : Fixer les supports des réseaux
- C3.7 : Réaliser et raccorder des réseaux
- C4.1 : Contrôler le travail réalisé

À partir d'un dossier, le candidat est amené à :

- Réceptionner et vérifier une livraison
- Équiper les appareils d'une installation sanitaire
- Implanter et fixer les appareils et leurs accessoires
- Implanter et fixer les supports des réseaux
- Façonner, poser et raccorder les réseaux, raccorder les appareils
- Utiliser les moyens de prévention adaptés à la situation
- Vérifier la conformité du travail réalisé
- Communiquer avec les différents intervenants

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

## MODES D'ÉVALUATION

**1- Évaluation par épreuve ponctuelle** : épreuve écrite et pratique d'une durée de 15h00

### Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace de travail dédié comportant :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- Un espace de réalisation
- L'outillage et la matière d'œuvre nécessaires
- Des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve

L'épreuve pratique d'une durée totale de 15 heures est organisée en **deux parties** :

- Une phase de préparation de l'activité sous forme écrite et éventuellement numérique, d'une durée de **1 heure**
- Une phase de réalisation de l'activité intégrant le contrôle, d'une durée de **14 heures**

### Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

- Un dossier « TECHNIQUE » de l'installation commun à l'EP1 et éventuellement à l'EP3 et comprenant :
  - o La description de l'ouvrage à réaliser
  - o Les pièces écrites et graphiques y compris numériques définissant l'ouvrage à réaliser
  - o Des documents fabricants, de fournisseurs, des fiches techniques, ...
- Un dossier « SUJET / RÉPONSE »

## **2- Contrôle en cours de formation**

L'épreuve est évaluée à l'occasion de deux situations d'évaluation d'égale importance, organisées par l'établissement de formation. L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation, l'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise. L'établissement veille à la complémentarité des situations d'évaluation.

Les situations sont réalisées en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

### Conditions d'organisation :

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- Un espace de réalisation
- L'outillage et la matière d'œuvre nécessaires
- Des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve

La durée de chaque situation d'évaluation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement de formation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé pour chaque situation d'évaluation et d'une proposition de note finale au jury de délibération résultant de l'évaluation des deux situations.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

### **Situation d'évaluation en centre de formation**

La situation d'évaluation est organisée dans l'établissement de formation dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. Elle peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

Un professionnel sera convoqué. Son absence n'invalidera pas les travaux de la commission d'évaluation. Il peut intervenir tant au niveau de la conception que de l'évaluation.

Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

### **Situation d'évaluation en entreprise**

La situation d'évaluation organisée en entreprise peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le tuteur d'entreprise/maître d'apprentissage de l'entreprise d'accueil et un enseignant/formateur du domaine professionnel, au sein de l'entreprise.

Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

|  |                      |
|--|----------------------|
| <b><u>EP3 - UP3 : Réalisation de travaux spécifiques</u></b> | <i>Coefficient 2</i> |
|--|----------------------|

## **OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE**

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat pour réaliser avec méthode une intervention de mise en service ou de maintenance d'une installation sanitaire, à partir des documents qui la définissent et des moyens matériels fournis (outillage, appareils de contrôle et de mesure).

Cette épreuve pratique et orale porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.2 : Échanger et rendre compte oralement
- C4.2 : Réaliser une mise en service
- C4.3 : Appliquer une procédure de maintenance préventive
- C4.4 : Effectuer une opération de maintenance corrective

À partir d'un dossier et de l'installation à disposition, le candidat est amené à :

- Prendre connaissance du dossier
- Mettre en pression, contrôler et purger les circuits d'une installation sanitaire
- Mettre en service et régler une installation sanitaire
- Mettre en œuvre les procédures de maintenance préventive
- Réaliser une action de maintenance corrective
- Communiquer avec l'utilisateur de l'installation

## **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

## **MODES D'ÉVALUATION**

**1- Évaluation par épreuve ponctuelle** : épreuve pratique et orale d'une durée de 3h00, dont 15 minutes d'entretien oral

### **Conditions d'organisation :**

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- Une installation fonctionnelle
- L'outillage et la matière d'œuvre nécessaires
- Des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve

Au cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec un examinateur du domaine professionnel.

### **Documents supports de l'épreuve :**

Le dossier remis au candidat comprend :

- Un dossier « TECHNIQUE » de l'installation éventuellement commun à l'EP1 et l'EP2 et comprenant :
  - o La description de l'installation sur laquelle il devra intervenir
  - o Les pièces écrites et graphiques y compris numériques définissant l'installation
  - o Des documents fabricants, de fournisseurs, des fiches techniques, ...
- Un dossier « SUJET / RÉPONSE »

## **2- Contrôle en cours de formation**

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

### **Conditions d'organisation :**

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- Une installation fonctionnelle
- L'outillage et la matière d'œuvre nécessaires
- Des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve

Au cours, ou en fin de situation d'évaluation, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec enseignant/formateur du domaine professionnel.

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. Un professionnel sera convoqué. Son absence n'invalidera pas les travaux de la commission d'évaluation. Il peut intervenir tant au niveau de la conception que de l'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen

**Prévention - Santé - Environnement** Coefficient 1

Les modalités de l'épreuve de Prévention-santé-environnement sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010 et par l'arrêté du 11 juillet 2016.

**EG1 – UG1 : Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique**

*Coefficient 3*

Les modalités de l'épreuve de Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié par l'arrêté du 6 décembre 2016 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

**EG2 – UG2 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques**

*Coefficient 2*

Les modalités de l'épreuve de Mathématiques – Sciences physiques et chimiques sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié par l'arrêté du 3 janvier 2010 et par l'arrêté du 11 juillet 2016 fixant les unités générales du certificat professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

**EG3 – UG3 : Éducation physique et sportive**

*Coefficient 1*

Les modalités de l'épreuve d'Éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 11 juillet 2016 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

**EG4 – UG4 : Langue vivante étrangère**

*Coefficient 1*

Les modalités de l'épreuve de Langue vivante étrangère sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

## ANNEXE V

## TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS

| <b>Certificat d'aptitude professionnelle<br/>installateur sanitaire</b><br><br>défini par l'arrêté du 01/08/2002<br>dernière session d'examen : 2019 |               | <b>Spécialité monteur en installations sanitaires<br/>de certificat d'aptitude professionnelle</b><br><br>défini par le présent arrêté<br>1 <sup>ère</sup> session d'examen : 2020 |               |
|--|---------------|--|---------------|
| <b>ÉPREUVES</b>  | <b>Unités</b> | <b>ÉPREUVES</b>  | <b>Unités</b> |
| <b>EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle</b>  | <b>UP1</b>    | <b>EP1 - Étude et préparation d'une intervention</b>   | <b>UP1</b>    |
| <b>EP2 - Réalisation d'ouvrages courants</b>   | <b>UP2</b>    | <b>EP2 - Réalisation d'un ouvrage courant</b>  | <b>UP2</b>    |
| <b>EP3 - Contrôle/Mise en service</b>  | <b>UP3</b>    | <b>EP3 - Réalisation de travaux spécifiques</b>  | <b>UP3</b>    |
| <b>EG1 - Français et Histoire Géographie</b>   | <b>UG1</b>    | <b>EG1 - Français et Histoire-Géographie<br/>- Enseignement moral et civique</b>   | <b>UG1</b>    |
| <b>EG2 - Mathématiques Sciences</b>  | <b>UG2</b>    | <b>EG2 - Mathématiques - sciences<br/>physiques et chimiques</b>   | <b>UG2</b>    |
| <b>EG3 - Éducation physique et sportive</b>  | <b>UG3</b>    | <b>EG3 - Éducation physique et sportive</b>  | <b>UG3</b>    |
|  |               | <b>EG4 - Langue vivante étrangère :<br/>anglais</b>  | <b>UG4</b>    |